

PYRAMID'ARTS

DU 28 AVRIL AU 1er MAI 2018

FICHE D'INSCRIPTION

À remplir et renvoyer avec le bulletin d'adhésion signé et les chèques avant le 15 février 2018 à :

AAGM – 25b avenue du Général De Gaulle – 30470 AIMARGUES

Nom / prénom artiste ou galerie :

Pseudo :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Mail :

Tél. Fixe : Port. :

Site web :

Outre l'adhésion, les candidats doivent régler les droits d'inscription s'élevant à :

- **140 €** pour un espace peintre ou sculpteur

- **240 €** pour un double espace peintre **et** sculpteur (un seul et même artiste)

Le chèque est à libeller à l'ordre de l'AAGM. Il sera restitué en cas de refus de la candidature.

DÉPÔT DES OEUVRES :

Pour les peintres : le mercredi de 14h à 18h jeudi 26 Avril de 10h à 12h et de 14h à 18h

INSTALLATION DES ŒUVRES :

Pour les sculpteurs : le vendredi 27 Avril de 14h à 18h

Pour les artistes à la fois peintres et sculpteurs : le vendredi 27 Avril de 10h à 12h afin de ne se déplacer qu'une seule fois.

RETRAIT DES OEUVRES :

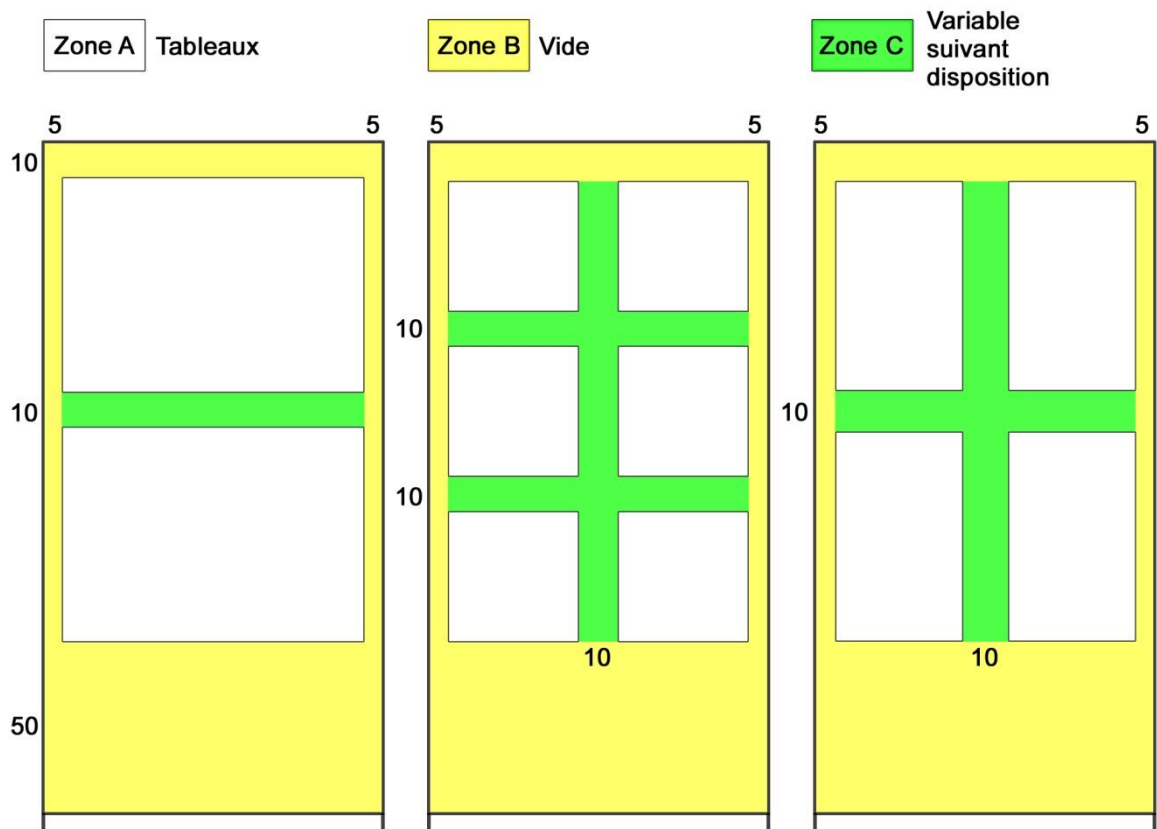
Le mardi 1^{er} Mai à partir de 19h pour les sculpteurs et 19h30 pour les peintres.

Pour la bonne organisation du Salon, nous vous invitons à lire le Règlement dans son intégralité (la plupart de vos questions y sont traitées) et de conserver une copie du présent document pour mémoire des dates de remise et de retrait des œuvres.

Je soussigné(e)..... déclare **avoir pris connaissance du règlement** annexé au présent document et m'engage à m'y conformer sans exception, ni réserve.

À : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :



Exemple de disposition : impérativement 10 cm entre chaque tableau, verticalement et horizontalement
 Dimensions en cm : hauteur totale des panneaux 200 - largeur 90